

## EN BREF : L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF)

- La consommation d'alcool pendant la grossesse est une des principales causes de troubles du développement au Canada. (Agence de la santé publique du Canada, *Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) : un cadre d'action*, 2003.)
- L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale est une gamme complexe de lésions cérébrales qui peuvent résulter d'une consommation prénatale d'alcool. Ce terme générique a évolué et réfère à un éventail de troubles du développement, de l'apprentissage, du comportement et des capacités physiques. L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale comprend :
  - le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF);
  - le syndrome d'alcoolisation fœtale partiel (SAFp);
  - le trouble neurologique du développement lié à l'alcool (TNDLA)
- L'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale se retrouve dans toutes les couches de la société, et sa gravité peut être influencée par l'exposition prénatale à d'autres facteurs tels que la pauvreté, la génétique, le stress maternel et la mauvaise alimentation. Il est toutefois toujours le résultat d'une consommation d'alcool pendant la grossesse (*Institute of Health Economics Consensus Statement*, 2009).
- Le taux de prévalence des troubles causés par l'alcoolisation fœtale est difficile à déterminer dans la mesure où il s'agit le plus souvent de troubles « invisibles » : en effet, la majorité des personnes touchées ne démontrent aucun signe visible de troubles, et peuvent donc ne pas avoir reçu de diagnostic. On estime toutefois que 9 enfants nés au Canada sur 1 000 sont atteints d'un trouble causé par l'alcoolisation fœtale (Agence de la santé publique du Canada, *Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) : un cadre d'action*, 2003).
- Une grande partie des personnes atteintes de troubles causés par l'alcoolisation fœtale ont besoin du soutien continu des services de santé, de protection de l'enfance et de logement, ainsi que des services éducatifs, sociaux, judiciaires et correctionnels.
- On estime que les coûts associés à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale au Canada s'élèvent à 5,3 milliards de dollars par an (Stade et al, 2009). Cette étude couvrait seulement les coûts liés aux services éducatifs, sociaux et de santé (elle ne comprenait pas les coûts liés aux services judiciaires, correctionnels et de logement, ou les autres coûts liés).
- Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale peuvent affecter la capacité de jugement, de planification et de mémoire d'une personne, ainsi que sa capacité à se débrouiller de manière autonome dans sa vie quotidienne.

- Les personnes atteintes de troubles causés par l'alcoolisation fœtale peuvent nécessiter un soutien continu, mais elles ont aussi de nombreuses forces, compétences et aspirations qu'il est important de reconnaître, d'encourager et de développer.
- Évaluation et diagnostic sont importants car ils donnent une meilleure compréhension de l'incapacité et peuvent aider les parents ainsi que les enseignants et autres fournisseurs de services à apprendre les techniques parentales et interventions spécifiques appropriées. Le diagnostic peut aussi donner aux parents et fournisseurs de soins les renseignements dont ils ont besoin pour intervenir plus efficacement et obtenir les soutiens nécessaires à leurs enfants.
- Un diagnostic précoce peut également améliorer l'accès à des interventions et ressources qui peuvent réduire l'incidence de problèmes secondaires ultérieurs tels que : l'incapacité de maintenir un emploi, les problèmes de santé mentale, les démêlés avec la justice, les comportements sexuels inappropriés et les interruptions de scolarité. (*Fetal alcohol spectrum disorder: Canadian guidelines for diagnosis*, Albert E. Chudley, Julianne Conry, Jocelynn L. Cook, Christine Looock, Ted Rosales et Nicole LeBlanc; Journal de l'Association médicale canadienne, 2005).
- Il n'existe aucune quantité connue d'alcool pouvant être consommé de manière inoffensive pendant la grossesse. Si vous êtes enceinte ou prévoyez de le devenir, il est préférable de ne consommer aucun alcool.

**Pour en savoir plus, visitez les sites suivants :**

Enfants en santé Manitoba : (<http://www.gov.mb.ca/healthychild/fasd/index.fr.html>).

Manitoba Coalition on Alcohol and Pregnancy (MCAP) : [www.capmanitoba.ca/](http://www.capmanitoba.ca/) (en anglais seulement)

Campagne « Enceinte - Sans alcool » de la Société des alcools du Manitoba :  
[www.withchildwithoutalcohol.com/](http://www.withchildwithoutalcohol.com/) (en anglais seulement)

Canada Northwest FASD Partnership : [www.cnfasdpartnership.ca/](http://www.cnfasdpartnership.ca/) (en anglais seulement)

CanFASD Research Network : [www.canfasd.ca/](http://www.canfasd.ca/) (en anglais seulement)

*Dernière mise à jour : octobre 2010*